

-Compte rendu du 04 juillet 2014-
atelier « stratégie locale » Valenciennes

Personnes présentes

Tomczak Corinne	PNR SE
Caron Elise	PNR SE
Mercier Vientcent	CEN NPDC
Andre Steve	CAVM
Brassart Grégory	DREAL
Seguet Véronique	Sous Préfecture de Valenciennes
Parmentier Stéphane	Agence de l'eau Artois Picardie
Danion Magalie	Chambre d'Agriculture
Meurant JJ	Chambre d'Agriculture
Godel Annaïc	SITURV
Flamengt Georges	Sage Escaut
Lachaud Franck Olivier	Sous Préfecture de Valenciennes
Brouillard Hervé	Sage Escaut
Dulion Christophe	DDTM- DT de Valenciennes
Lieval Audrey	Ecaut Vivant
Masson Marie-Céline	DDTM59
Fournier Edwige	DDTM59

Objectifs de la réunion

Définir le contenu de l'arrêté préfectoral du Préfet de département :

- la liste des parties prenantes
- la composition du Comité de pilotage

Définir le contenu de l'arrêté préfectoral du Préfet Coordonnateur de Bassin :

- le délai de réalisation de la SLGRI
- le périmètre des SLGRI et ses objectifs

Définir les groupes de travail pour la rédaction future de la stratégie locale

La liste des parties prenantes

Elle sera constituée à partir des personnes conviées à l'ensemble des réunions relatives à la Directive Inondation agrémentées des représentants du Comité de Pilotage et des membres des groupes de travail des ateliers de stratégies locales.

Les membres du Comité de pilotage

Composition

- Le Syndicat Mixte Sage Escaut
- La Délégation Territoriale des Territoires et de la Mer du Nord
- Les trois intercommunalités :
 - la Communauté d'agglomération de Valenciennes Métropole
 - la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut
 - la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

- Les 3 SAGE :
 - la Commission Locale de l'Eau du SAGE Escaut
 - la Commission Locale de l'Eau du SAGE de la Sensée
 - la Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe Aval

- Le Syndicat Intercommunal des Transports Urbains de Valenciennes (porteur du SCOT)
- Le Parc Naturel Régional Scarpe Escaut
- Le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord - Pas-de-Calais
- La Chambre d'agriculture
- L'Agence de l'Eau Artois Picardie
- Les VNF
- La DREAL
- La CCI du Grand Hainaut
- La Commission Internationale de l'Escaut
- Le Conseil Général du Nord
- La Sous-Préfecture de Valenciennes

La question d'intégrer, dans le Comité de Pilotage, le Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut est évoqué. Le Comité de Pilotage devant rester un comité restreint, il sera associé à un groupe de travail en adéquation avec ses compétences.

Un courrier de saisine sera envoyé à chaque membre du COPIL pour officialiser leur participation.

Il est précisé qu'il n'y aura ni présidence ni coprésidence de ce comité.

Mr Lachaud et Mr Flamengt souhaitent que ce choix soit revu afin de conforter le pilotage des maîtres d'ouvrage. La DDTM va faire part de cette volonté à sa direction.

Le délai de réalisation

Le délai est fixé à juin 2016, afin de tenir compte des délais de consultation.

Le périmètre

Le périmètre pour l'élaboration de la stratégie locale sera celui de l'arrondissement de Valenciennes et de la partie du bassin versant de la Sensée depuis sa confluence avec l'Escaut jusqu'à Aubigny au Bac.

Mme Tomczak remarque que le périmètre proposé recouvre pour partie celui défini pour l'élaboration de la stratégie locale de la Scarpe Aval et s'interroge sur la faisabilité de cette proposition.

La DDTM indique qu'elle a interrogé la Direction Générale de la Prévention des Risques qui a confirmé que deux périmètres de stratégie locale pouvaient partiellement se superposer.

Mr Lachaud souhaite en effet que le périmètre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondations corresponde à celui du bassin de vie identifié par le SCOT pour des raisons sociales et économiques. L'objectif étant d'optimiser la résilience du territoire.

Ce choix ne remet pas en cause les objectifs de réduction des inondations fixés par le SAGE Scarpe aval et inscrits dans la stratégie locale de la Scarpe aval.

Les objectifs

Quatre objectifs sont validés :

1- améliorer la connaissance des phénomènes d'érosion et de ruissellement et approfondir la connaissance du fonctionnement hydraulique du bassin versant de la Sensée. Diffuser la connaissance acquise.

2- encourager un développement durable du territoire par la bonne prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme approuvés ou en cours d'élaboration

3- développer un partenariat avec les gestionnaires de réseaux et les responsables d'activités (entreprises, services etc) sur le territoire à enjeux et identifier les ZEC à créer ou à préserver pour réduire la vulnérabilité du territoire.

4- optimiser les outils de gestion de crise pour améliorer la résilience du territoire.

Les groupes de travail

Les groupes de travail seront pilotés par le Syndicat Mixte Sage Escaut et la Délégation Territoriale de Valenciennes.

La DDTM précise que les propositions faites en séance pourront faire l'objet d'ajustements nécessaires dans le périmètre des participants.

Les modalités de travail seront définies ultérieurement de sorte à garantir à la cohérence de la démarche sur les deux TRIS de Valenciennes et de Douai et à assurer l'efficacité des travaux sur les thématiques communes que sont l'aménagement du territoire et la gestion de crise.

Groupe n°1 : La réduction de l'aléa

Après échanges entre les participants, une première proposition de composition est constituée :

CAVM / CCCO / CAPH

SITURV porteur du SCOT du Valenciennois

SIAM / SIARC

Syndicat Intercommunal - Prouvy, Thiant, Haulchin et Trith

ADOPTA

Chambre d'Agriculture

Commune de Crespin

Syndicat Intercommunal d'aménagement de l'Ecaillon

Syndicat Mixte de la vallée de la Selle

Institut Interdépartemental 59/62 pour l'aménagement en qualité de structure porteuse du SAGE de la Sensée

Groupe n°2: La réduction de la vulnérabilité

Après échanges entre les participants, une première proposition de composition est constituée :

CAVM / CCCO / CAPH

Syndicat Intercommunal d'aménagement de l'Ecaillon

Syndicat Mixte de la vallée de la Selle

Syndicat des Eaux de Valenciennes

S3PI

ERDF

RTE Transport Électricité Nord-Est

RFF

CCI

SIRACED-PC

Institut Interdépartemental 59/62 pour l'aménagement de la vallée de la Sensée en qualité de structure porteuse du SAGE de la Sensée

Chambre d'Agriculture

Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées de la Scarpe et du Bas Escaut

Conservatoire des espaces naturels (rôle de protection)
Conseil Général du Nord (service eau)
Réseau des voiries

Groupe n°3: L'aménagement du territoire

Après échanges entre les participants, une première proposition de composition est constituée :

CAVM / CCCO / CAPH
SITURV
DDTM- Service Urbanisme et Connaissance Territoriale
Conservatoire des espaces naturels (rôle de connaissance)
Mission Bassin Minier
Commune de Denain
Institut Interdépartemental 59/62 pour l'aménagement en qualité de structure porteuse du SAGE de la Sensée
Chambre d'Agriculture
PNR Scarpe Escaut

Groupe n°4: La gestion de crise et le retour à la normale

Après échanges entre les participants, une première proposition de composition est constituée :

CAVM / CCCO / CAPH
SIRACED-PC
VNF
Météo France
SDIS 59 (Service Départemental d'Incendie et de Secours)
Service Prévention des Crues
Les communes de Denain / Douchy / St Saulve / Valenciennes / Marly / Anzin / Prouvy / Crespin / Estreux / Maing
La commune de Saint-Amand
le conseil général du Nord
CIE
DIR
RFF
SITURV (en qualité de gestionnaire du tramway)
PNR Scarpe Aval
Sous Préfecture de Valenciennes

Les suites et le calendrier

Les suites :

- La question relative à la présidence ou co-présidence du COPIL sera étudiée par la direction de la DDTM

Le calendrier :

Les groupes de travail se réuniront à l'automne 2014. La date sera définie ultérieurement.